



RÉSUMÉ

MODULE 3: REAGIR

E-LEARNING PROXENETES D'ADOLESCENTS

Secret professionnel

- Si un travailleur social dispose d'éléments indiquant qu'un mineur est victime d'exploitation sexuelle, il peut lever son secret professionnel.
- S'il dispose d'éléments indiquant que le mineur est en péril grave, il doit lever son secret professionnel.

Comment ? En informant le Procureur du roi des faits en question.

En cas de doute, ne restez pas seul.e avec ces questionnements. Et soyez transparent avec la victime, informez-la des démarches que vous comptez entreprendre.

Suspensions ?

Demandez de l'aide à Child Focus au 116 000 ou contactez un centre d'aide spécialisé dans la question de la traite des êtres humains :

Pag-Asa (Bruxelles)



Sürya (Wallonie)



Payoke (Flandre)



Les 5 points clés à respecter lors d'un entretien avec une (potentielle) victime



1. Poser un cadre rassurant
2. Être authentique
3. Ne pas juger
4. Demander
5. Respecter la temporalité du jeune

Pour conclure l'entretien, remerciez la jeune de l'échange, répétez votre disponibilité et dites-lui que vous vous engagez à revenir vers elle.

Pistes pour construire et maintenir un lien de confiance

- Cf. 5 points clés de l'entretien ;
- Discuter de la situation de traite, mais aussi de ce que la victime vit en dehors de la situation d'exploitation ;
- Se soucier des besoins primaires ;
- Baliser des objectifs à court terme et à moyen terme (pas à long terme car l'adolescent ne se projette pas aussi loin dans le temps) ;
- Ne pas remettre en cause, mais aider à avancer ;
- Gérer de la prévisibilité, ne pas faire de fausses promesses ;
- Proposer des moments informels pour tisser des liens ;
- Offrir un objet qui symbolise ce lien de confiance : un porte-clés, bracelet, cadre photo, ... ;
- ...

Démarches à entreprendre pour signaler une situation de traite

- 1** En parler à ses collègues, en réunion d'équipe, croiser les regards, imaginer ensemble ce qu'on peut faire.
- 2** Interpeller et échanger avec un centre spécialisé.
- 3** Discuter avec le tuteur ou l'avocat si la jeune est placée en institution.
- 4** Dialoguer tous ensemble.

Rôle police

- Rédiger un PV le plus complet et le plus détaillé possible.
- Ecarter la victime du danger.
- Réaliser une enquête.
- Faire preuve d'empathie et montrer un surcroît d'écoute active.



Idéalement, les victimes devraient être prises en charge dans un centre d'accueil spécialisé qui propose un accompagnement en 3 phases:

